

***Le code de l'urbanisme,
la protection des paysages,
et l'artificialisation
des sols agricoles***

--

Le cas du projet d'implantation d'aérogénérateurs

à Marsac en Creuse

Philippe GUETAT, Eric DUPONT

ADEV, association agréée de défense
des eaux et vallées de Creuse

article L101-2 du code de l'urbanisme.

Dans le respect des objectifs du développement durable, l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme vise à atteindre les objectifs suivants :

1° L'équilibre entre :

- a) Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
- b) ... la **revitalisation des centres ... ruraux, la lutte contre l'étalement urbain ;**
- c) Une utilisation économe des espaces naturels, **la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;**

...

2° **La qualité paysagère, notamment des entrées de ville ;**

...

5° La prévention des risques ... des risques technologiques, **des pollutions et des nuisances de toute nature ;**

6° La **protection des milieux naturels et des paysages, la préservation** de la qualité de l'air, de l'eau, **du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la**



ent-l'Abbaye, sur le chemin de Compostelle



Bénévent-l'Abbaye et Marsac - sous-fransour, près de Jeansannes



Marsac : Entrée de Marsac par la route D914



Marsac : vue du cimetière, vue de la résidence des eaux vives



Marsac : Entre l'étang de la Brousse et Le Mont, route D42



Entrée de Marsac, côté OUEST



Marsac : Entre l'étang de la Brousse et Le Mont, route D42



Marsac - Le mont



**Étang de la
Brousse**





Marsac sous-fransour et les monts d'Ambazac



Marsac : Emplacement des éoliennes vu du camping municipal, vue vers l'ouest

Entre Marsac et Bénévent l'abbaye : pas de masquage
446 m
325 m



1 h 12 min
6,0 km

52 min
4,5 km

1 h 3 min
5,1 km

Mesurer une distance
Cliquez sur la carte pour ajouter la ligne au trajet.
Distance totale : 4,40 km (2,74 mi)



Le paysage des campeurs de Marsac : format réaliste (600m)



Entrée de Marsac, côté OUEST



**Entre Bénévent l'abbaye et Marsac : la Chaise
(à 3 km)**



**Marsac, Étang de la
Brousse**



**Marsac, Vue vers GAEC
Montalaforgeat, de la D42**



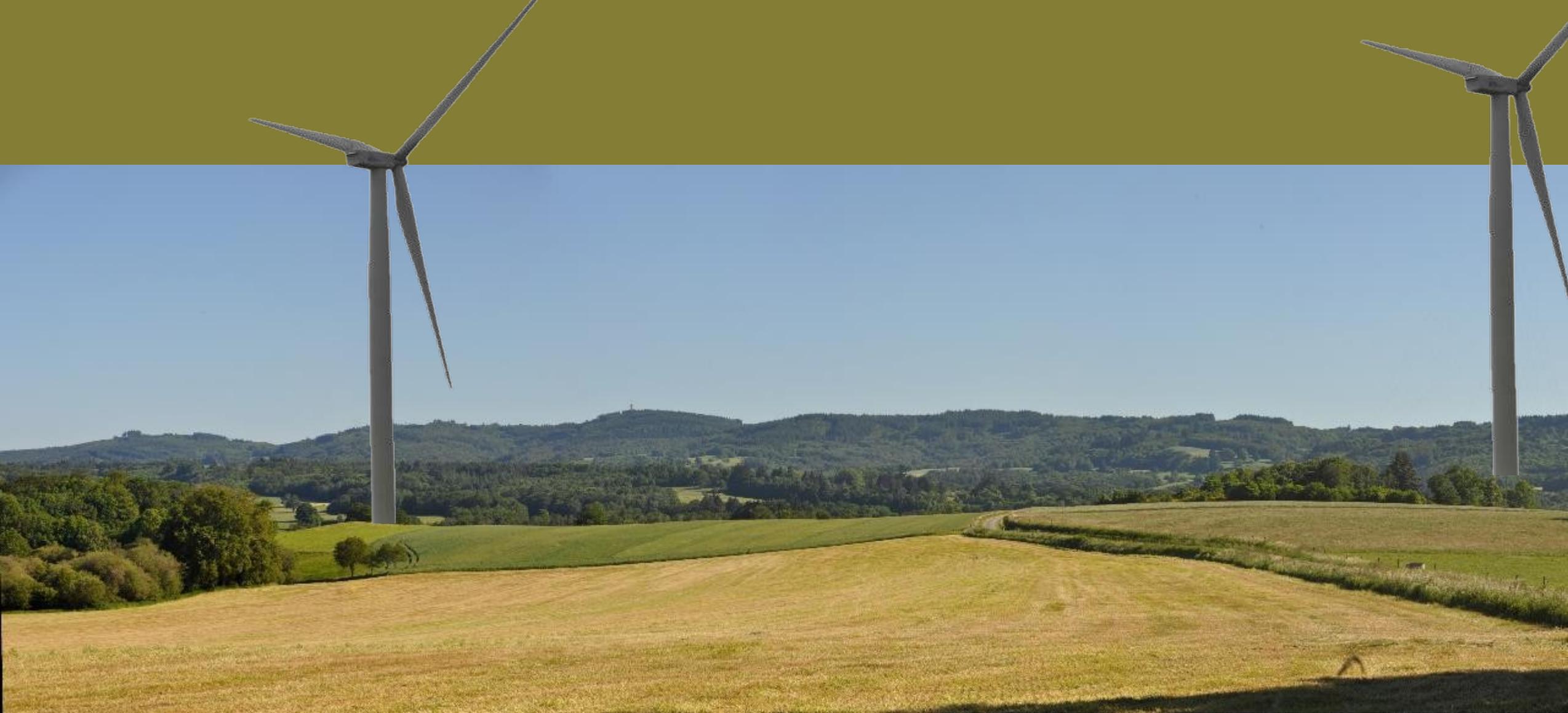
Marsac sous-fransour :



**Marsac sous-fransour Vue de la
D57**

**Marsac sous-
fransour : vision
réelle**





Marsac sous-fransour



Éoliennes de Marsac vues de: Le Jourdaneix (axe SE-NE) (1 km à 2 km)



Marsac - Le mont : 1,5 km des aérogénérateurs de Marsac et 6 km de ceux de Laurière



**Marsac - Entre l'étang de la Brousse et Le
Mont, route D42**



Marsac : vue du cimetière, vue de la résidence des eaux vives



Marsac /sous-fransour et Bénévent-l'Abbaye, près de Jeansannes





STOP AU SACCAGE DE NOS PAYSAGES!
NON A L'EOLIE INDUSTRIEL EN CREUSE